



Conseil municipal du 24/07/2024

Absents : Absents : Florent VAUDON, Marianne ROCHE

Secrétaire de séance : Sophie Le Gal

Propos préliminaires.

Création d'une commission technique ressource incluant Monsieur Raymond Vaudon et Monsieur Baudrier. En tant qu'ancien agent DDE il a une expertise technique utile en période de passation.

- Mis au vote – pas de vote contre.
-

Tarif Cantine Scolaire

- Vote des tarifs 2024-2025. L'enjeu est de s'aligner sur le prix de la cantine de Champagnac.
 - Augmenter le prix de 2,40 au lieu de 2,50 euros.
 - Il est proposé de s'informer sur les tarifs des autres écoles pour monter en compétence.

Contre : 0

Tarif Garderie & étude surveillée

- Augmentation des tarifs.
 - Garderie matin : 1,05
 - Garderie soir : 1,10

Contre : 0

Audit de l'équipe des agents

- Acter le démarrage de l'audit des techniciens - École, service technique et administratif.
-

Tracteur & Broyeur

- En suspens.

- Madame La Maire a autorisation de faire des devis sur la réparation ou l'achat d'un nouveau broyeur.
-

Téléphone de permanence

- Mise en vote : achat d'un téléphone de permanence qui aura pour usage un téléphone professionnel pour la maire. Avec un forfait de base.

Contre : 0

Réseau ordinateur serveur

Enjeux : pas d'espace de stockage des fichiers commun. Chaque secrétaire travaille sur son ordinateur

Proposition :

- Mettre en place un serveur pour stocker les fichiers (mise en place d'un intranet)
- Rationaliser les boites mails : faire une boite mail mairie, deux boites mails nominales par secrétaires.

La Maire a l'autorisation de faire des devis pour identifier l'option la plus optimale.

Contre : 0

Création des commissions

Création d'une commission pour intégrer Raymond en personne ressource au sein du Conseil Municipal.

Projet Le Champsac.

Vote : Madame La Maire est autorisée à signer la promesse de vente pour un achat du foncier à hauteur de 175 000 euros. Soit 4% au-dessus de la valeur vénale margée de l'avis des domaines et 14% de la valeur vénale brute (153 000 €).

Ce souhait d'acheter est motivé par un objectif de lutte contre la dévitalisation du centre-bourg et cela permet de palier à une défaillance de l'initiative privée.

Il a été demandé de partager lors d'un prochain conseil la compréhension de l'état financier de la commune.

Il a été partagé que les travaux pourront être faits au fil de l'eau.

Contre : 1

Contrat Lacaud.

Vote d'un contrat de 1 an.

Contre : 1

Permanence de rendez-vous

Organisation d'une réunion publique pour se présenter (agents / élus)

- S'aligner sur les objectifs
- La date serait le 13 Septembre à 19h

Panneau d'affichage à l'entrée de la mairie pour les animations et infos

Questions diverses